

Handicapés et lieux publics : Troyes veut se rendre plus accessible

La société Accessmètrie réalise un audit des bâtiments publics et de la voirie qui permettra à la Ville de Troyes de définir un programme d'action pluriannuel

Il faut déjà connaître parfaitement la situation existante afin de formuler des propositions et définir un programme d'action. C'est à partir de ce constat que la Ville de Troyes a demandé à la société Accessmètrie, fondée par Jean-Pierre Serrus et Cécile Deleuze-Serrus, de réaliser un audit des conditions d'accessibilité de ses bâtiments publics.

Certes, et Laurent Cointre, directeur général adjoint des services techniques municipaux, n'a pas omis de le rappeler, la Ville de Troyes a déjà mené au fil des ans des travaux sur sa voirie et ses bâtiments publics. C'est le cas sur de nombreux trottoirs, sur les bâtiments modernes, et des bâtiments de type mairie et mairies annexes. Pour autant, une loi votée en 2004 impose désormais

aux collectivités d'apporter des améliorations, autant que faire ce peut, sur les bâtiments anciens. Évidemment, il est impossible de rendre accessibles tous les lieux publics. Ainsi certains musées dont la configuration exclut l'installation de rampes et autres ascenseur. Mais de nombreuses améliorations peuvent être apportées et la Ville de Troyes entend bien se lancer dans cette opération.

Près de quatre-vingts bâtiments et cinquante kilomètres de voiries vont ainsi être analysés à partir de logiciels. Accessmètrie travaille déjà depuis un mois dans les rues de Troyes. « Notre première impression est que la ville de Troyes a une culture de prise en compte des problèmes d'accessibilité, ce qui n'est pas le cas d'autres villes qui démarrent



Une équipe motivée pour rendre la ville de Troyes « ouverte à tout et à tous »

parfois de zéro », indique Jean-Pierre Serrus. Il note par ailleurs « le poids de la concertation » menée notamment avec l'Association d'action et recherche pour l'insertion des handicapés de l'Aube (ARIHA), représentée par Alain Thévenin.

Les premiers éléments de cette étude seront fournis en fin d'année. « C'est à partir de ces éléments que nous pourrions définir un programme d'action, des priorités, et des financements. Sans doute tout ne pourra pas être réalisé durant ce mandat », estime Elisabeth Philippon, maire adjointe chargée des affaires sociales. Les premiers travaux pourraient intervenir en 2005. Avec l'espoir de cofinancements pour rendre moins lourde la facture.

J-F LAVILLE